

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MESSERY

Haute-Savoie

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 18

Nombre de procurations : 3

Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°1 : **Approbation du Compte Financier Unique (C.F.U) 2025 BUDGET CIMETIERE**

Vu :

- le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Cyril PUECH rappelle que le Compte Financier Unique se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée. Le CFU répond à deux objectifs principaux :

- Une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux partiellement redondants, et souvent trop volumineux.
- Une information également enrichie, grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le compte financier unique (CFU) exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections. Le vote par le Conseil Municipal du compte financier unique (CFU) constitue l'arrêté des comptes. Cyril PUECH va présenter aux membres du Conseil Municipal les documents qui sont annexés à l'ordre du jour. Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte

administratif du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président, le Maire ne devant participer au vote.

Monsieur Cyril PUECH, adjoint aux Finances est désigné pour présider la séance.

CIMETIERE - CIMETIERE DE MESSERY - CFU - 2025

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES						I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE						A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	8 725,08	8 725,08	17 450,16	
	Recettes réalisées (1)	B	8 725,08	8 725,08	17 450,16	
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	11 809,59	8 725,08	20 534,67	
	Dépenses réalisées (1)	E	3 125,00	8 725,08	11 850,08	
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	5 600,08	0,00	5 600,08	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	3 084,51	0,00	3 084,51	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	8 684,59	0,00	8 684,59	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	8 684,59	0,00	8 684,59	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
 APPROUVE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget cimetière, dressé conjointement par le Maire et le comptable public,
 RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
 ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
 Philippe CHALABREYSSE



Le Président de séance,
 Cyril PUECH




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MESSERY

Haute-Savoie

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026 19 h.

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de procurations : 3

Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°2 : Affectation du résultat d'exploitation 2025 « Budget Cimetière »

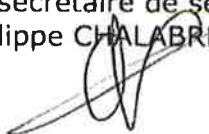
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,

Après avoir pris connaissance du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget « Cimetière »,

- **Constata** que ce CFU ne fait apparaître ni excédent ni déficit d'exploitation,
- **Constata** que le CFU fait apparaître un excédent global d'investissement de 8 684.59 €

- **Constata** donc qu'aucune affectation du résultat d'exploitation n'est à opérer.
- **Constata** que le résultat d'investissement reporté (R001) est de 8 684.59 €

Le secrétaire de séance
Philippe CHALABREYSSE



Le Maire
Frédéric RODRIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MESSERY

Haute-Savoie

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026 19 h.

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de procurations : 3

Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°3 : Approbation du Budget Primitif 2026 « Budget Cimetière »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,

Adopte le Budget Primitif 2025 Cimetière comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractères général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	8 725,08	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 725,08	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00
TOTAL		8 725,08	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 125,00
---	-----------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	8 725,08	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 725,08	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00
TOTAL		8 725,08	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 125,00
---	-----------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)
---	-------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 084,51	0,00	8 684,59	0,00	8 684,59
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 084,51	0,00	8 684,59	0,00	8 684,59
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 084,51	0,00	8 684,59	0,00	8 684,59
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	8 725,08		3 125,00	0,00	3 125,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 725,08		3 125,00	0,00	3 125,00
	TOTAL	11 809,59	0,00	11 809,59	0,00	11 809,59

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 809,59
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	5 600,08	0,00	5 600,08
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	5 600,08	0,00	5 600,08
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 074-217401801-20260416-DE_20260416_3-DE

Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	5 600,08	0,00	5 600,08
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 725,08		3 125,00	0,00	3 125,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 725,08		3 125,00	0,00	3 125,00
TOTAL		8 725,08	0,00	8 725,08	0,00	8 725,08

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 084,51
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 809,59
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

Le secrétaire de séance
Philippe CHALABREYSSE



Le Maire
Frédéric RODRIGUES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 18
Nombre de procurations : 3
Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°4 : **Approbation du Compte Financier Unique (C.F.U) 2025 PARC DE STATIONNEMENT**

Vu :

- le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Cyril PUECH rappelle que le Compte Financier Unique se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée. Le CFU répond à deux objectifs principaux :

- Une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux partiellement redondants, et souvent trop volumineux.
- Une information également enrichie, grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le compte financier unique (CFU) exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections. Le vote par le Conseil Municipal du compte financier unique (CFU) constitue l'arrêté des comptes. Cyril PUECH va présenter aux membres du Conseil Municipal les documents qui sont annexés à l'ordre du jour. Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président, le Maire ne devant participer au vote.

Monsieur Cyril PUECH, adjoint aux Finances est désigné pour présider la séance.

Parc de Stationnement - Parc de Stationnement - CFU - 2025

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES						I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE						A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	56 819,39	38 000,00	94 819,39	
	Recettes réalisées (1)	B	56 819,39	36 123,00	92 942,39	
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autofinancement budgétaire totale	D	60 000,00	43 458,38	103 458,38	
	Dépenses réalisées (1)	E	60 000,00	26 007,17	86 007,17	
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-3 180,61	10 115,83	6 935,22	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	3 180,61	5 458,38	8 638,99	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	G + H	0,00	15 574,21	15 574,21	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	0,00	15 574,21	15 574,21	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
 APPROUVE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget Parc de stationnement, dressé conjointement par le Maire et le comptable public,
 RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
 ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
 Philippe CHALABREYSSE



Le Président de séance,
 Cyril PUECH




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MESSERY
Haute-Savoie

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026 19 h.

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES - Pascal DUCLOUX - Cyril PUECH - Tina HUET - Nadia BERT - Philippe CHALABREYSSE - Véronique CHARPENTIER - Clotilde DE WATTEVILLE - Nathalie REYNAUD - Lionel LAVRAT - Fabien GELATO - Charlène CORSETTI - Laurent GUEPPE - Bernard WALET - Elodie THORENS - Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de procurations : 3

Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n° 6 : Approbation du Budget Primitif 2026 Budget Parc De Stationnement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,

Adopte le Budget Primitif 2026 « Parc de Stationnement » comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 530,00	0,00	14 400,00	0,00	14 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 973,71	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 503,71	0,00	14 400,00	0,00	14 400,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		19 503,71	0,00	14 400,00	0,00	14 400,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		15 219,54	0,00	15 219,54
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	23 954,67		23 954,67	0,00	23 954,67
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 954,67		39 174,21	0,00	39 174,21
TOTAL		43 458,38	0,00	53 574,21	0,00	53 574,21

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 574,21
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits (abonnés, prestations)	38 000,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		38 000,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		38 000,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		38 000,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	15 574,21
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 574,21
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	39 174,21	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)
---	------------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 000,00	0,00	24 174,21	0,00	24 174,21
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	60 000,00	0,00	24 174,21	0,00	24 174,21
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	60 000,00	0,00	39 174,21	0,00	39 174,21
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	60 000,00	0,00	39 174,21	0,00	39 174,21

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

39 174,21

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 138,56	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	5 726,16	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	32 864,72	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
 Reçu en préfecture le 24/04/2026
 Publié le 0,00
 ID : 074-217401801-20260416-DE_20260416_6-DE

Total des recettes réelles d'investissement		32 864,72	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		15 219,54	0,00	15 219,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 954,67		23 954,67	0,00	23 954,67
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 954,67		39 174,21	0,00	39 174,21
TOTAL		56 819,39	0,00	39 174,21	0,00	39 174,21

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 174,21
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	39 174,21
---	------------------

Le secrétaire de séance
 Philippe CHALABREYSSE



Le Maire
 Frédéric RODRIGUES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 18
Nombre de procurations : 3
Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°7 : **Approbation du Compte Financier Unique (C.F.U) 2025 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE**

Vu :

- le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Cyril PUECH rappelle que le Compte Financier Unique se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée. Le CFU répond à deux objectifs principaux :

- Une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux partiellement redondants, et souvent trop volumineux.
- Une information également enrichie, grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le compte financier unique (CFU) exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections. Le vote par le Conseil Municipal du compte financier unique (CFU) constitue l'arrêté des comptes. Cyril PUECH va présenter aux membres du Conseil Municipal les documents qui sont annexés à l'ordre du jour. Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président, le Maire ne devant participer au vote.

Monsieur Cyril PUECH, adjoint aux Finances est désigné pour présider la séance.

COMMUNE (M57) - COMMUNE DE MESSERY - COMMUNE - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 545 789,01	3 207 520,05	5 813 284,06
	Recettes réalisées (1)	B	1 382 811,28	3 401 208,57	4 784 017,85
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 170 470,40	3 275 857,05	7 446 338,45
	Dépenses réalisées (1)	E	2 329 999,38	2 512 942,05	4 842 941,43
	Restes à réaliser	F	1 498 500,00	0,00	1 498 500,00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	947 188,10	888 284,52	-58 423,58
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 824 720,49	8 331,00	1 833 051,49
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	877 532,39	896 505,52	1 574 127,91
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 498 500,00	0,00	-1 498 500,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	820 967,81	896 505,52	76 627,91

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
 APPROUVE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget COMMUNE,
 dressé conjointement par le Maire et le comptable public,
 RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
 ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
 Philippe CHALABREYSSE



Le Président de séance,
 Cyril PUECH



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MESSERY

Haute-Savoie

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026 19 h.

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de procurations : 3

Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n° 8 **Affectation du résultat d'exploitation 2025 « Budget Principal Commune »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,

Après avoir pris connaissance du Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la Commune,

Constatant que ce CFU fait apparaître un excédent global de fonctionnement de 896 595.52 €.

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent global d'investissement de 677 532.39 €

Constatant que le CFU fait apparaître des restes à réaliser en dépenses d'un montant de 1 498 500.00 €

Constatant que le besoin net de la section d'investissement est de 820 967.61 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Excédent de fonctionnement reporté (R 002) :	75 627.91 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (R 1068) :	820 967.61 €
Résultat d'investissement reporté (R001) :	677 532.39 €

Le secrétaire de séance
Philippe CHALABREYSSE



Le Maire
Frédéric RODRIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MESSERY

Haute-Savoie

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026 19 h.

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de procurations : 3

Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°9 : Approbation du Budget Primitif 2026 « Budget Principal Commune »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,

Adopte le Budget Primitif 2025 de la Commune comme suit (pages 2,3,4,5) et **autorise** le maire à procéder à des virements de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, de 7.5 % pour la section de fonctionnement et de 7.5 % pour la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 074-217401801-20260416-DE_20260416_9-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (- RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	769 184,73	0,00	863 407,74	0,00	863 407,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	986 537,12	0,00	1 077 827,46	0,00	1 077 827,46
014	Atténuations de produits	106 510,00	0,00	107 000,00	0,00	107 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 035 343,19	0,00	849 267,91	0,00	849 267,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 897 675,04	0,00	2 897 503,11	0,00	2 897 503,11
66	Charges financières	100 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 003 675,04	0,00	2 980 503,11	0,00	2 980 503,11

023	Virement à la section d'investissement (4)	223 951,01		500 000,00	0,00	500 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	48 331,00		46 081,00	0,00	46 081,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		272 282,01		546 081,00	0,00	546 081,00

TOTAL	3 275 957,05	0,00	3 526 584,11	0,00	3 526 584,11
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

-

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 526 584,11
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 880,00	0,00	11 870,00	0,00	11 870,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 800,00	0,00	117 150,00	0,00	117 150,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	82 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
731	Fiscalité locale	2 215 500,00	0,00	2 237 600,00	0,00	2 237 600,00
74	Dotations et participations (3)	828 398,05	0,00	922 536,20	0,00	922 536,20
75	Autres produits de gestion courante (3)	43 150,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 267 526,05	0,00	3 460 956,20	0,00	3 460 956,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Repases amort., dépréciations, prov (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 267 526,05	0,00	3 460 956,20	0,00	3 460 956,20

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 267 526,05	0,00	3 460 956,20	0,00	3 460 956,20
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	75 627,81
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 536 584,11
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	546 081,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 074-217401801-20260416-DE_20260416_9-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	236 000,00	0,00	236 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	70 000,00	0,00	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	31 000,00	0,00	31 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	436 985,01	0,00	436 985,01
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 034 691,48	0,00	2 034 691,48
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	112 960,00	0,00	112 960,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 921 636,49	0,00	2 921 636,49
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 921 636,49

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

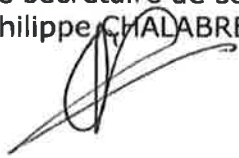
Publié le

ID : 074-217401801-20260416-DE_20260416_9-DE

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 708,69	0,00	48 708,69
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	795 488,00	0,00	795 488,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	32 858,80	0,00	32 858,80
28	Amortissement des immobilisations		46 081,00	46 081,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		500 000,00	500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		877 055,49	546 081,00	1 423 136,49
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		677 532,38
				+
		R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT		820 967,61
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 921 636,49

Le secrétaire de séance
Philippe CHALABREYSSE



Le Maire
Frédéric RODRIGUES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 19
Nombre de procurations : 3
Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°10 : **Vote des taux de fiscalité locale 2026 (y compris THRS)**

- ⇒ Après avoir pris connaissance des bases d'imposition prévisionnelles 2026 et du produit fiscal attendu tels qu'ils résultent de l'état 1259 « Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 »,
- ⇒ Après qu'il ait été rappelé que les parts communales et départementales de la taxe foncière sur les propriétés bâties ont fusionnées et sont affectées en totalité aux communes depuis 2021 en contrepartie des pertes de T.H.,
- ⇒ Après qu'il ait été rappelé que les communes pouvaient à nouveau voter un taux de taxe d'habitation (THRS) et que l'absence d'un taux TH dans la délibération s'interprétait comme une décision de ne pas percevoir de produit à ce titre,
- ⇒ Après qu'il ait été rappelé que le taux de majoration de la T.H. applicable en 2026 est de 60 %,

M. le Maire propose à l'assemblée délibérante de reconduire, pour 2026, les taux d'imposition en vigueur tels que ci-dessous :

- Taxe foncière (bâti) : 27.51
- Taxe foncière (non bâti) : 59,53
- Taxe d'habitation (THRS) : 14.41 avec taux de MTHRS de 60.00.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,

Décide de reconduire, pour l'année 2026, les taux d'imposition en vigueur tels que ci-dessous :

- Taxe foncière (bâti) : 27.51
- Taxe foncière (non bâti) : 59,53
- Taxe d'habitation (THRS) : 14.41 avec taux de MTHRS de 60.00.

Le secrétaire de séance
Philippe CHALABREYSSE



Le Maire
Frédéric RODRIGUES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MESSERY

Haute-Savoie

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de procurations : 3

Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°11 : **Marché de travaux salle des Semiss – Projet d'avenant n°2 lot 15 Plomberie-Chauffage-Sanitaires-Ventilation – entreprise OXALLI**

- L'entreprise OXALLI est l'entreprise de plomberie intervenant sur le marché public de la salle des Semiss. Dans le marché initial, le lot plomberie s'élevait à 199 892.53 € HT, soit 239 871.04 € TTC.
- Un 1^{er} avenant d'un montant de 5 900 € H.T., soit 7 080 € TTC, a été passé avec l'entreprise en 2025 (délibération du 18 sept. 2025). Justification : dans le Dossier de Consultation des Entreprises, le maître d'œuvre avait minimisé le linéaire des réseaux E.P. et E.U., notamment sous dallage.

Cet avenant n° 1 a donc porté le montant du marché OXALLI à 205 792.53 € HT, soit 246 951.04 € TTC.

- Le maître d'œuvre propose qu'un second avenant soit passé avec l'entreprise OXALLI prévoyant :
 - La mise en service de la CTA (400 € H.T.)
 - Le changement d'évier (matériel plus performant) (+ 661.25 € H.T.).

- Mise en place d'un chapeau sur la sortie toiture de la hotte de cuisine (253.20 € H.T.).
- L'acceptation de cet avenant n°2 porterait le montant de ce lot à 207 106.98 € H.T., soit 248 528.38 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,

Accepte l'avenant n°2 dont les montant sont indiqués ci-dessus, portant le montant de ce lot à 207 106.98 € H.T., soit 248 528.38 € TTC.

Autorise le Maire à signer les documents.

Le secrétaire de séance
Philippe CHALABREYSSE



Le Maire
Frédéric RODRIGUES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MESSERY

Haute-Savoie

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de procurations : 3

Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°12 : **Marché de travaux salle des Semiss – Projet d'avenant n°2 lot 14 Electricité SDEL SAVOIE-LEMAN (ETS SECONDAIRE MUGNIER'ELEC)**

L'entreprise SDEL SAVOIE-LEMAN, qui a racheté l'entreprise MUGNIER'ELEC, est titulaire du lot électricité du marché de construction de la salle multifonctions des Semiss.

Montant initial du marché (lot électricité) : 82 957.16 € H.T. soit 99 548.59 € TTC.

Un premier avenant (modification des luminaires) a été passé en début d'année 2026 (délibération du 26 février 2026) d'un montant de 3 989.16 € H.T. soit 4786.99 € TTC, portant le marché avec l'entreprise SDEL SAVOIE-LEMAN à 86 946.32 € H.T. soit 104 335.58 € TTC.

Le maître d'œuvre propose de passer un second avenant d'un montant de 1 861.69 € H.T. soit 2 234.03 € TTC. pour :

- L'alimentation de la pompe de récupération de l'eau de pluie (526.52 € H.T.).
- La fourniture et la pose de luminaires pour éclairage de l'enseigne sur horloge astronomique (1 335.17 € H.T.).

La marché avec l'entreprise SDEL SAVOIE-LEMAN s'élèverait, après ce second avenant, à 88 808.01 € H.T. soit 106 569.61 € TTC.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 074-217401801-20260416-DE_20260416_12-CC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,

Accepte l'avenant n°2 dont les montant sont indiqués ci-dessus, portant le montant de ce lot à 88 808.01 € H.T. soit 106 569.61 € TTC.

Autorise le Maire à signer les documents.

Le secrétaire de séance
Philippe CHALABREYSSE



Le Maire
Frédéric RODRIGUES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MESSERY

Haute-Savoie

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026 19 h.

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Maire.

Présents :

Frédéric RODRIGUES – Pascal DUCLOUX – Cyril PUECH – Tina HUET – Nadia BERT – Philippe CHALABREYSSE – Véronique CHARPENTIER – Clotilde DE WATTEVILLE – Nathalie REYNAUD – Lionel LAVRAT – Fabien GELATO – Charlène CORSETTI – Laurent GUEPPE – Bernard WALET – Elodie THORENS – Cyril RENAULT.

Absents:

Juliette CHILLET pouvoir Clotilde DE WATTEVILLE
Antony LAVRAT pouvoir Lionel LAVRAT
Audrey PERIN pouvoir Philippe CHALABREYSSE

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 19
Nombre de procurations : 3
Date de la convocation : 09/04/2026

M. Philippe CHALABREYSSE a été élu secrétaire de séance

Délibération n°13 : **Projets de bail rural avec Hugo DUFOUR (parcelle A 0711 à BRACAU SUD, contenance 1 ha 72 a 39 ca) et Kevin HUGON (parcelle A 1780 et A 1783 à PLANTEZ NORD, contenance 1 ha 58 a 94 ca et 1 ha 43 a 54 ca).**

Rappel :

- Il y a quelques mois, la commune a récupéré 3 tènements agricoles donnés jusque là en fermage à la famille TREBOUX.
Ces terrains agricoles situés pour partie à « Bracaud sud » et pour partie aux « Plantez nord » ont une superficie totale de 4 ha 74 a 87 ca.
Ces terrains ont une vocation exclusivement agricole.
- Afin d'être le plus neutre possible dans le cadre de cette location, le conseil municipal a décidé, le 07 octobre 2025, de s'adjoindre les services de la SAFER (coût : 1 000 € H.T.). C'est elle qui a recherché les repreneurs à la commune, lesquels se pourraient se voir proposer un bail rural (durée : 9 ans).

Deux crières de sélection ont été privilégiés :

- Le développement du maraîchage ;
- L'opportunité donnée à de jeunes exploitants de développer une activité à caractère agricole.

La SAFER propose à la commune :

- De passer un bail rural avec Hugo DUFOUR pour la parcelle A 0711 sise à BRACAUD SUD, d'une contenance de 1 ha 72 a 39 ca.
- De passer un bail rural avec Kevin HUGON pour les parcelles A 1780 et A 1783 à PLANTEZ NORD, d'une contenance respective de 1 ha 58 a 94 ca et 1 ha 43 a 54 ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,

DECIDE de passer avec Hugo DUFOUR pour la parcelle A 0711 sise à BRACAUD SUD, d'une contenance de 1 ha 72 a 39 ca.

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs au passage du bail rural avec Hugo DUFOUR.

DECIDE de reporter la décision sur le passage d'un bail rural avec Kevin HUGON pour les parcelles A 1780 et A 1783 à PLANTEZ NORD, d'une contenance respective de 1 ha 58 a 94 ca et 1 ha 43 a 54 ca, à un prochain conseil municipal, le temps d'obtenir des informations complémentaires de la part de la Safer sur les éléments ayant motivé sa sélection.

Le secrétaire de séance
Philippe CHALABREYSSE



Le Maire
Frédéric RODRIGUES

